

Compte rendu du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale Association Chante Ecole - 13 septembre 2017

Conseil d'administration – 13h30

Discours d'accueil de Mme Caillot, principale du collège Jean Zay et présidente de Chante Ecole

Elle présente le successeur de Mme Walczak, M. Caniard, IA-IPR d'éducation musicale et chant choral nouvellement nommé dans l'académie de Bordeaux.

Discours de M. Caniard

Monsieur Caniard se dit heureux de prendre la suite de madame Walczak dans le suivi des différents projets. Il souligne que l'essentiel est bien la production des élèves.

Il précise toute l'importance du chant choral, de façon générale et au sein de l'académie, notamment avec cette liaison école/collège. L'ensemble de ces dispositifs étant bien sûr soutenu et sous l'égide de Chante Aquitaine.

Monsieur Caniard précise que l'enseignement du Chant Choral restera une priorité, et, dans ce cadre, il rappelle qu'il est aussi secrétaire de la FNCS (Fédération Nationale des Chorales Scolaires), ce qui renforce et prouve ses convictions pour le Chant Choral.

Il souligne l'importance des équipes engagées bénévolement dans l'association Chante Ecole et qui contribuent à son bon fonctionnement.

Il portera « haut » les apports de notre discipline pour la formation des élèves.

Sont présents : tous les membres du conseil d'administration, exceptés M. Eric Boisumeau (secrétaire adjoint) qui est excusé et M. Segura, IEN, qui est nommé en Polynésie.

Comme Madame Walczak dont il prend la suite, Monsieur Caniard IA-IPR sera membre de droit de l'association.

Michel Bourdot, CPEM et trésorier de l'association présente **l'aspect financier** avec le Compte rendu de l'année 2016. Ce compte rendu montre un excédent de 9479,89€ ce qui indique que les efforts ont été « payants ». Ainsi, cela permet d'être plus serein dans le cas où les subventions des collectivités territoriales baisseraient, ou en cas d'annulation de concert par exemple.

La situation financière est donc saine.

Le rapport moral est présenté par Jean-Claude Bouchardie, secrétaire général et coordonnateur de l'association Chante Ecole :

30 concerts en une ou deux parties

7000 élèves ont participé, en provenance de 75 communes du département

169 professeurs des écoles et 74 professeurs de collège ont accompagné et organisé ces concerts

12000 spectateurs présents dans les grandes salles de Bordeaux Métropole (Le Rocher de Palmer, la Coupole, le Pin Galant, le Galet, le Solarium) et des communes d'Arès (salle Brémontier), de Langon (les Carmes), de Libourne (le Liburnia) et de Lesparre (Espace François Mitterrand).

Des musiciens toujours fidèles et à l'écoute de l'ensemble des équipes pédagogiques (notamment Serge Moulinier qui assure la coordination).

Le régisseur, Stéphane Rami, effectue un travail de liaison indispensable et d'une grande qualité sur l'ensemble des concerts.

Des répertoires variés :

Bordeaux en ballades

Une chanson, un film

80 jours d'un tour du monde

Emmenez-moi

Et quelques répertoires satellites :

Les indiens sont à l'Ouest

Cuba en musique

West Side Story

Pop and Rock songs

On ne chante pas la bouche pleine

World Stomp

Formidables

Le concert Chante Aquitaine :

Chant d'action – Se souvenir, s'engager (regroupant des classes de 3^{ème} et une classe de 2^{nde})

Un concert 1^{er}/2nd degré :

Bordeaux en ballades le 12 juin au Pin Galant

Pour mener à bien ces différents répertoires, la formation des enseignants s'est faite à travers le stage de Préparation des rencontres chorales, 2 journées en novembre 2016 pour le second degré et une formation en octobre et trois demi-journées inscrites au plan académique pour le 1^{er} degré.

Rapport financier 2017 :

(rapport financier du trésorier joint)

Rappel du budget prévisionnel puis de l'exercice en cours qui n'est pas encore terminé puisque l'on fonctionne en année civile.

Un excédent de 18724 € apparaît, mais il sera réduit à 5000 € à la fin décembre, une fois toutes les dépenses réalisées.

Cet excédent est donc moins important qu'en 2016 car il y a eu davantage de frais techniques, dus notamment aux retransmissions en direct des concerts dans le pavillon du Pin Galant.

Les recettes sont bonnes cette année car le taux de remplissage a été important.

Quatre concerts supplémentaires en 2017.

Remerciements à Michel Bourdot qui fait preuve d'un remarquable sérieux et d'une grande efficacité dans ses fonctions de trésorier.

Eric Chabrefy, trésorier adjoint qui assure la gestion des transports, précise que les professeurs ont bien respecté un seul paiement de transport par établissement. En effet, depuis deux ans, il a été demandé aux établissements de prendre en charge au moins un transport sur deux pour les répétitions et concerts Chante Ecole.

Perspectives 2018 :

- **110 classes** pour le 1^{er} degré

Ont été choisies en priorité les classes n'ayant pas participé à Chante Ecole en 2016, ainsi, le répertoire qui avait fait l'objet d'une commande cette même année, va pouvoir être à nouveau exploité, il s'agit de *Bordeaux en ballades*.

Une prévision de 12 à 13 concerts pour le 1^{er} degré.

Un certain nombre de demandes ont été refusées et une discussion a été engagée sur la possibilité pour ces classes, ces écoles, de fonctionner en autonomie, comme le font les collèges, et de pouvoir ainsi profiter des répertoires de Chante Ecole.

Un accord de principe a été accordé et cette question sera revue lors du stage de rencontre chorale de novembre 2017.

- Environ **70 établissements** pour le second degré, mais tous les collègues ne se sont pas encore prononcés à cette date

Répertoires proposés :

Groove en chœur (sur des arrangements de Jean-Claude Boudet)

Bordeaux en ballades (concert 1^{er}/2nd degré, un secteur constitué pour le moment)

Répertoires satellites :

Les indiens sont à l'ouest

Chœur de poètes

Martin squelette

Sister Act

Viva Verdi qui associera les lycéens de TMD du Lycée Camille Jullian, un chœur d'enfant et les collègues d'éducation musicale

Concert Chante Aquitaine (en 2 parties) :

Restitution d'un parcours académique ***Les Américains à Bordeaux en 1917*** (écriture de textes de chanson par des collégiens sur ce thème et mise en musique)

Jazz à l'âme : concert accompagné par l'orchestre de la musique des forces aériennes de Mérignac

Une nouvelle salle accueillera des concerts en 2018, l'Entrepôt au Haillan.

Enfin, puisque l'association vient de franchir son troisième exercice excédentaire, la question s'est posée d'augmenter les musiciens, dont le service brut passerait de 90 à 95 ou 100 €.

Fin du conseil d'administration à 15h30

Début de réunion de l'Assemblée générale - 15h35

Membres présents faisant partie du conseil d'administration :

- Sylvie Caillot – Chef d'établissement
- Jean-Marie Caniard – IA-IPR en éducation musicale et chant choral
- Jean-Claude Bouchardie- professeur d'éducation musicale et chant choral
- Michel Bourdot – CPEM
- Claire Gaucherand – professeur d'éducation musicale et chant choral
- Eric Chabrefy – professeur d'éducation musicale et chant choral
- Isabelle Sentaurens – CPEM
- Nadia Métivier – CPEM
- Yolande Barbier – Professeur d'éducation musicale et chant choral
- Jean Claude Boudet, professeur d'éducation musicale et chant choral
- Joël Cunin – professeur d'éducation musicale et chant choral
- Agnès Roux – professeur d'éducation musicale et chant choral
- Delphine Hauquin – professeur des écoles

Membre excusé faisant partie du conseil d'administration :

- Eric Boismureau – professeur d'éducation musicale et chant choral détaché à la DAAC
- Serge Ségura – IEN, chargé de mission arts et culture

Personnes excusées à l'assemblée :

- Monsieur le recteur O. Dugrip,
- Monsieur le maire de Mérignac, A. Anziani,
- Corinne Guillemot, conseillère départementale du canton de Bordeaux 4,
- Catherine Darrouzet, déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle, *pour qui les chorales scolaires ont tout le soutien de la DAAC et qu'année après année, n'en finit pas de constater le magnifique travail fait par les collègues,*
- Thierry Eymard, qui tient à dire au nom de la MAIF, *le plaisir et la satisfaction qui sont les leurs d'être encore et toujours associés à notre association et à son programme.*

24 personnes sont présentes à l'assemblée générale (professeurs du premier et second degré, représentants de mairies et partenaires).

Discours d'accueil et de présentation de Monsieur Caniard

Il reprend les mots d'accueil et de présentation faits en conseil d'administration et souligne à nouveau l'importance de l'implication et du travail d'équipe des membres de l'association Chante école.

1 Rapport financier 2016 :

Les dépenses : elles ont respecté le budget prévisionnel pour la plupart, hormis la commande du répertoire de *Bordeaux en ballades* qui se monte à 6000 € et qui n'avait pas été prévue.

Les recettes : on observe plus de subventions que prévues, notamment celle du Rectorat et de Canopée dans le cadre du développement de la Charte autour du chant Choral.

La commission de contrôle des comptes s'est réunie le 11/02/2017 et a donné son quitus au trésorier pour valider les comptes de 2016.

Remerciements de tous au trésorier Michel Bourdot.

Vote : Pour, à l'unanimité.

2 Rapport moral

Ce rapport a été présenté lors du Conseil d'administration.

Jean Claude Bouchardie renouvelle ses remerciements au régisseur Stéphane Rami. Ce dernier a souligné quelques problèmes d'encadrement des élèves sur certains concerts. Il faudra donc y veiller absolument pour l'année à venir. Pour cela, un courrier sera envoyé aux chefs d'établissements afin qu'ils prennent conscience de l'importance de l'encadrement des élèves sur ces concerts et donc qu'ils libèrent des collègues et qu'ils soient sensibilisés à cette problématique.

Vote : Pour, à l'unanimité.

3 Point sur les comptes 2017 (cf. doc. Joint) et expliqué par le trésorier.

Il évoque par exemple le surcoût lié à l'installation d'un vidéo projecteur au Pin Galant, ou des praticables qu'il a fallu louer au dernier moment au Rocher de Palmer, car ceux qui étaient prévus ne convenaient pas. Ce qui explique un peu plus de 3500 € en supplément.

Il a été d'autre part voté une rémunération supplémentaire au régisseur et le Conseil d'administration a aussi voté que cette rémunération serait pérenne.

Recettes : Un bon remplissage des salles. Une bonne saison de façon générale.

Les subventions prévues ont été allouées et 1200 € ont été versés pour l'enregistrement du répertoire dans le cadre de la Charte du Chant Choral.

Des projets d'investissements et de dépenses sont à l'étude comme par exemple l'augmentation des cachets des musiciens puisque les finances le permettent.

4 Les perspectives 2017-2018

Premier degré

Comme évoqué dans le compte rendu du CA, il y a eu beaucoup de nouvelles candidatures et il a fallu faire des choix. Ainsi participeront les écoles qui n'ont pas participé à Chante Ecole en 2017 afin que le répertoire qui a fait l'objet d'une commande, **Bordeaux en ballades**, puisse être à nouveau exploité cette année.

Second degré

Groove en chœur (arrangements de Jean Claude Boudet)

Jazz à l'âme, concert Chante Aquitaine, accompagné par l'orchestre des forces aériennes de Mérignac, en liaison avec le parcours **les Américains à Bordeaux** en 1917 pendant la première guerre mondiale. Des élèves de troisième écriront des chansons qu'ils produiront en première partie.

Sister Act

Chœur de poète

Martin squelette

Les indiens sont à l'ouest

Chœur de poètes

Viva Verdi concert en collaboration avec les lycéens en TMD du lycée Camille Jullian et des professeurs d'éducation musicale.

Présentation du budget prévisionnel 2018. Explications par le trésorier Michel Bourdot (cf. document joint)

Moins de concerts en 2018.

Prévision d'augmentation de salaire des musiciens de 10% du salaire brut. Leur service passera donc de 90€ à 100€.

Vote : Pour, à l'unanimité.

Le Bureau :

Remplacement de Madame Walczak par Monsieur Jean-Marie Caniard, IA – IPR d'éducation musicale et chant choral comme Vice-Président.

Claire Gaucherand, Isabelle Sentaurens et Nadia Métivier reconduisent leur candidature au conseil d'administration.

Vote : Pour, à l'unanimité.

Pas de question.

La séance est levée à 16h30

Secrétaire de séance :
Agnès Roux-Lascoumes

Pour la Présidente,
le Secrétaire général,
Jean-Claude Bouchardie



Conseil d'administration 2017/2018

Nom	Fonction	Bureau	Elu(e) jusqu'en
Sylvie Caillot	Chef d'établissement	Présidente	2019
Jean-Marie Caniard	IA IPR éducation musicale et chant choral	Vice-Président	Membre de droit
Serge Segura	IEN chargé de mission arts et culture	Vice-Président	Membre de droit
Jean-Claude Bouchardie	Professeur d'éducation musicale et chant choral	Secrétaire général – Coordinateur 2 nd degré	2019
Michel Bourdot	CPEM	Trésorier - Coordinateur 1 ^{er} degré	2019
Claire Gaucherand	Professeur d'éducation musicale et chant choral	Secrétaire adjointe	2020
Eric Chabrefy	Professeur d'éducation musicale et chant choral	Trésorier adjoint	2019
Eric Boisumeau	Professeur d'éducation musicale et chant choral	Secrétaire adjoint	2018
Isabelle Sentaurens	CPEM	Secrétaire adjointe	2020
Yolande Barbier	Professeur d'éducation musicale et chant choral	Secrétaire adjointe	2018
Nadia Métivier	CPEM	Secrétaire adjointe	2020
Jean-Claude Boudet	Professeur d'éducation musicale et chant choral		2019
Joël Cunin	Professeur d'éducation musicale et chant choral		2018
Agnès Roux	Professeur d'éducation musicale et chant choral		2018
Delphine Hauquin	Professeur des écoles		2019